

Bernard SALMON  
110, Rue Lepic  
PARIS, 18e  
France.

Montmartre, 17 Novembre 1951.

Bruno Segre  
Piazza Solferino, 3  
Torino (Italie).

Mon cher Camarade et Ami,

J'ai reçu avec plaisir ta lettre du 31 Octobre, et je te remercie bien vivement pour les renseignements qu'elle contenait et que nous utiliserons au mieux pour la défense de nos camarades et de notre Idéal.

Egalement, j'ai reçu avec un vif intérêt les numéros de l'Incontro que tu as bien voulu m'envoyer. Ce journal est vraiment très intéressant et défend une Cause pour laquelle nous ne cesserons jamais de nous sacrifier.

Si j'ai bien la revue Pensée et Action et l'Anthologie de l'objection de conscience et de raison, (je suis dépositaire en France des livres publiés par Hem Day), je n'ai pas, par contre, le livre de Pioli "Rinunzia alla violenza". On m'en a dit grand bien.

J'avais posé ta candidature pour le Conseil International de l'I.R.G., mais le bureau central m'a fait savoir que tu n'avais pas signé notre déclaration de principes. J'en suis étonné, étant donné le travail que tu fais pour notre cause. J'aurais aimé travailler étroitement ~~avec~~ avec toi au travers de notre Internationale. Mon rêve est de former une section en Italie où il n'y en a pas encore. Il serait très important en effet que la représentation latine soit plus forte à l'I.R.G., face aux anglo-saxons chez lesquels l'objection de conscience est légalisée. J'ai un mal terrible pour faire comprendre les difficultés que nous éprouvons dans nos pays. Peux-tu adhérer à notre mouvement et peux-tu me trouver un Camarade capable de diriger une section en Italie? Au besoin, je ferais le voyage pour lancer le mouvement, au cours d'une grande manifestation.

Dès que je le pourrai, je t'enverrai un article, comme tu le demandes, sur la situation de la reconnaissance légale en France, et sur les procès.

Bien fraternellement,

Bernard Salmon